



Ville de Trois-Pistoles

AVIS PUBLIC

Prenez avis que le Conseil de ville aura à statuer sur deux demandes de dérogation mineure lors de sa séance ordinaire qui aura lieu le lundi 12 juillet 2021 à 19h30, à l'hôtel de ville, 5 rue Notre-Dame Est, Trois-Pistoles. Tout intéressé pourra alors se faire entendre par le Conseil relativement à celles-ci, sous réserve des places disponibles (15 places maximum aux fins de respecter les règles de distanciation actuellement applicables) et sous réserve que les autorités publiques autorisent l'accessibilité du public aux séances du Conseil.

Tenant compte de la pandémie actuelle du coronavirus, tout intéressé peut également se faire entendre en transmettant ses commentaires par écrit dans les 15 jours qui suivent, soit au plus tard le mardi 6 juillet 2021, à l'attention de la greffière. Soit par la poste (5, rue Notre-Dame Est, Trois-Pistoles G0L 4K0), sur rendez-vous à l'hôtel de ville (418 851-1995 poste 4226) ou par courriel n.dube@ville-trois-pistoles.ca . Les commentaires seront lus aux membres du Conseil avant que ceux-ci ne se prononcent à l'égard de la demande.

La première demande consiste à autoriser le changement des enseignes menu et pré menu pour des enseignes multi média de la même dimension pour l'entreprise situé au 715 rue L'Italien, lot 5 227 104.

La seconde demande consiste à autoriser sur la propriété située au 444 rue Jenkin, lot 5 226 096, l'implantation d'une clôture de 1.5 m de haut en cour avant sur environ 37 mètres et à 1 m de la limite du lot de la rue Michaud et 4.8 m de la limite de lot de la rue Jenkin. La clôture ne sera pas à l'intérieur du triangle de visibilité.

Donné à Trois-Pistoles ce 21 juin 2021.

Nancy Dubé, greffière.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Nancy Dubé, greffière de la Ville de Trois-Pistoles, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 21 juin 2021 et en le publiant dans le journal Info-Dimanche, édition du 23 juin 2021. De plus, en raison de la pandémie actuelle du coronavirus, l'avis fut affiché dans la fenêtre à proximité de la porte d'entrée de l'hôtel de ville et fut mis en ligne sur le site web de la Ville.

En foi de quoi, je donne ce certificat le 21 juin 2021.

Nancy Dubé, greffière